



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 60519

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le prix des médicaments. Plus de 27 milliards d'euros ont été consacrés aux dépenses publiques de médicament en France en 2012. La question du prix du médicament est déterminante car porteuse d'enjeux multiples, à la fois économiques, sanitaires et sociaux. Alors que certains pays voisins combinent libre fixation des prix et régulation indirecte, la France a une tradition d'administration des prix du médicament. Même si quelques évolutions récentes sont identifiées dans le domaine de la régulation du prix des médicaments dans le secteur ambulatoire en France, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective propose de « comparer les prix des médicaments d'un pays à l'autre ». Aussi, souhaite-t-elle savoir quelles sont les intentions du ministère au regard de cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60519

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 5917

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)